

Paris, le 29 novembre 2024

En octobre 2024, les Français ont réaffirmé leur attachement à l'assurance vie

- Les cotisations en assurance vie ont de nouveau atteint un niveau record sur un mois d'octobre, à +15,0 milliards d'euros ;
- La collecte nette s'élève à 2,9 milliards d'euros pour la première fois depuis 15 ans sur un mois d'octobre ;
- La collecte nette du PER assurantiel est en hausse de +18 % au mois d'octobre 2024 par rapport à l'année dernière, à +954 millions d'euros.

La collecte nette s'élève à 2,9 milliards d'euros pour la première fois depuis 15 ans sur un mois d'octobre.

Après un record le mois dernier, les cotisations d'assurance vie ont de nouveau atteint un niveau record sur un mois d'octobre, à +15,0 milliards d'euros, en hausse de +5 % sur un an, soit +0,7 milliard d'euros par rapport à octobre 2023. Le précédent record datait d'octobre 2023 à 14,3 milliards d'euros. Les cotisations sont en hausse pour le compartiment en euros (+11 %) et reculent très légèrement pour celui en unités de compte (UC, -3 %).

Depuis le début de l'année, les cotisations sont également au plus haut, à 144,5 milliards d'euros, en hausse de +17,3 milliards d'euros, soit +14 %. Ce niveau historique s'explique par des cotisations record en UC (+54,2 milliards d'euros, soit +8 %). Les cotisations sur les supports en euros progressent également (+90,2 milliards d'euros, +18 %). La part des cotisations en UC est de 40 % sur le mois d'octobre et de 38 % depuis le début de l'année, en légère baisse par rapport à l'ensemble de l'année 2023 (40 %).

Les prestations sont pour leur part en baisse de -9 % ou -1,2 milliard d'euros par rapport à octobre 2023. Elles s'établissent au total à 12,1 milliards d'euros ce mois-ci, en forte baisse sur les supports en euros (-11 %) et dans une moindre mesure sur les supports en UC (-5 %). Depuis le début de l'année, elles atteignent 120,2 milliards d'euros, en recul de -5,2 milliards d'euros, soit -4 %. Ce recul concerne uniquement les supports euros (-6,5 milliards d'euros) tandis que les prestations des supports en UC continuent d'augmenter (+1,3 milliard d'euros).

La collecte nette s'élève à 2,9 milliards d'euros pour la première fois depuis 15 ans sur un mois d'octobre. Elle s'établit à +3,4 milliards d'euros pour les supports en UC et à -0,4 milliard d'euros pour les supports en euros. Depuis le début de l'année, elle s'élève maintenant à +24,2 milliards d'euros, en hausse de +22,4 milliards d'euros par rapport à la même période en 2023.

L'encours de l'assurance vie s'élève à 1 975 milliards d'euros à fin octobre 2024, en hausse de +5,7 % sur un an.

Le marché du PER assurantiel progresse toujours.

En octobre 2024, les cotisations sur un PER assurantiel ont enregistré une hausse de +24 % par rapport au même mois de l'année précédente, à +1 195 millions d'euros pour 90 100 nouveaux assurés. La collecte nette

est de +954 millions d'euros sur le mois, soit +18 % par rapport à octobre 2023. Elle atteint 6 097 millions d'euros depuis le début de l'année, en hausse de +1 033 millions d'euros par rapport aux dix premiers mois de l'année dernière.

Les transferts d'anciens contrats d'épargne retraite vers un PER ont concerné 13 600 assurés sur le mois d'octobre 2024 pour un montant de 283 millions d'euros.

À fin octobre 2024, les PER comptabilisent 6,6 millions d'assurés pour un encours de 88,2 milliards d'euros, dont 44 % correspondent à des unités de compte.

À fin juin 2024¹, 10,9 millions de personnes détenaient un PER pour un encours de 113,8 milliards d'euros. Hors transferts d'anciens contrats, l'encours s'élève à 40,9 milliards d'euros. Les entreprises d'assurance représentaient à cette date 87 % de ces encours.

L'assurance vie finance l'économie productive et l'État.

À fin juin 2024, 63,8 % des encours de l'assurance vie sont placés en titres d'entreprises : 23,3 % en actions, 35,3 % en obligations et 5,2 % en immobilier d'entreprises. Les obligations souveraines représentent, quant à elles, 23,5 % des placements de l'assurance vie. En unités de compte, 83,2 % des encours sont placés en titres d'entreprises : 54,5 % en actions, 22,6 % en obligations et 6,1 % en immobilier d'entreprise.

Selon **Paul ESMEIN, directeur général de France Assureurs** : « *Ce mois d'octobre 2024 a permis au marché français de l'assurance vie d'atteindre des niveaux historiques, démontrant une nouvelle fois l'attachement des Français à ce produit. Le marché des PER assurantiels suit la même dynamique positive que l'ensemble du marché. Par ailleurs, la loi « Industrie verte », entrée en vigueur le mois dernier, va faciliter l'accès aux actifs non cotés dans l'assurance vie et le PER, renforçant ainsi l'attractivité de ces produits pour les épargnants et leur rôle dans le financement des entreprises.* »

[Pour en savoir plus sur l'assurance vie, cliquez ici.](#)

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 254 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

NB : l'arrondi d'un total ou d'une différence n'est pas nécessairement égal à la somme ou à la différence des arrondis de ses composantes. C'est parfois le cas entre la collecte nette d'une part et la différence entre les cotisations et les prestations d'autre part, lorsque ces grandeurs sont toutes trois arrondies en milliards d'euros.

¹ Les données consolidées pour l'ensemble des acteurs du marché (assureurs, institutions de prévoyance, mutuelles et sociétés de gestion) sont connues avec un décalage de quelques mois.

Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Camille Bouchat
c.bouchat@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 82 37 26 69

Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

X : [@FranceAssureurs](#) | **LinkedIn** : [FranceAssureurs](#)